



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Stéphane CLAIREAUX
Député de Saint-Pierre
et Miquelon
BP 4477
97500 SAINT-PIERRE
sclaireaux@depute975.fr

Paris, le 18 février 2016

Karine CLAIREAUX
Sénateur de Saint-Pierre
et Miquelon
BP 4213
97500 SAINT-PIERRE
k.claireaux@senat.fr

Mme George PAU-LANGEVIN
Ministre des Outremer
27, rue Oudinot

75358 Paris SP 07

Madame la Ministre,

En tant que parlementaires de Saint-Pierre-et-Miquelon, nous avons l'honneur de vous adresser ce courrier de façon conjointe afin de nous faire le relai de la position prise lors du Conseil des élus de l'Archipel, instance informelle et transpartisane de coordination, qui s'est réunie le vendredi 12 février dernier, s'agissant du dossier de la réforme statutaire de notre Archipel.

Etaient présents : le Sénateur-Maire Karine Claireaux, le Député Stéphane Claireaux, le Président de la CACIMA Xavier Bowring, le CESE Yannick Cambray, le Maire de Miquelon-Langlade Jean de Lizarraga (par téléphone).

Absents : le Président du Conseil territorial Stéphane Artano, la Présidente de la CPS Jacqueline André et le Président du CESC Xavier Landry.

A noter que M. Landry nous avait laissé ses commentaires sur le sujet par courriel et a donné son approbation pour ce qui suit.

Le Conseil des élus a validé et repris à son compte le contenu du rapport des auditions effectuées par les deux parlementaires de l'Archipel qui vous a été remis le 26 janvier et a entériné la proposition de demande d'appui technique auprès de votre Ministère, en vue de la rédaction de deux propositions articulées d'évolution du statut :

- la première concernant une collectivité unique ;
- la seconde concernant une révision du statut actuel, gardant les 3 collectivités territoriales, clarifiant les compétences entre collectivités, collectivités et l'Etat, garantissant les moyens financiers correspondants (notamment les budgets des communes) et un renforcement du fonctionnement démocratique.

En parallèle à cet appui technique par vos services, il semble essentiel pour le Conseil des élus de missionner un groupe de travail composé de 3 personnalités locales transpartisanes et reconnues pour leurs compétences, leur expérience et leur engagement politique.

Doté d'un budget de fonctionnement adéquat, ce groupe de travail aurait pour mission de servir d'interface entre le rédacteur des deux choix techniques d'évolution statutaire, d'une part, et la population et les acteurs institutionnels locaux, d'autre part.

Ses membres auraient ainsi pour objectif de veiller à ce que les propositions techniques collent au plus près des réalités et besoins locaux, ainsi que de présenter ces deux propositions et d'animer les débats en vue d'une consultation de la population.

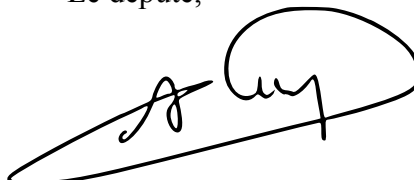
Au regard des compétences et de l'expérience spécifiques qu'appellent ces fonctions, le Conseil des élus vous propose de missionner les trois personnalités locales suivantes :

- M. Marc Plantegenest, retraité de la fonction publique, ancien député, ancien sénateur, ancien maire de Saint-Pierre et ancien Président du Conseil général, apparenté socialiste et initiateur du statut de 1985 ;
- M. Denis Detcheverry, retraité EDF, ancien maire de Miquelon-Langlade et ancien sénateur UMP puis RDSE ;
- M. François Zimmermann, actuel directeur financier de la station locale SPM 1ère, ancien directeur des services fiscaux de SPM, fondateur et ancien président de la section locale de l'UMP, ancien membre du mouvement local Archipel demain, candidat divers droites aux élections législatives de 2012 et à la partielle de 2014.

Ces trois personnalités sont, selon l'avis des membres du Conseil des élus présents à cette réunion du 12 février 2016 et du Président du CESC (exprimé par courriel), les meilleurs candidats afin d'assurer un débat clair et transpartisan sur la réforme statutaire à Saint-Pierre-et-Miquelon.


Confiants en votre soutien, Madame la Ministre, nous restons à votre entière disposition pour tout élément supplémentaire et vous prions d'accepter l'expression de notre haute considération.

Le député,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Stéphane', written over a horizontal line.

Stéphane CLAIREAUX

Le sénateur,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Karine', written over a horizontal line.

Karine CLAIREAUX